Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_036-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	58
Procurations	08
Votants	**66**
Absents	22

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_036-DE

Délibération

DEL2026-02-036 **DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL : MAISON DE L'ARGOAT – DISPOSITIF « AVEC ELLES » : SUBVENTION 2026**

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité de soutenir la vie associative ;
Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;
Vu le Budget Primitif 2026 adopté le 3 février 2026 qui dédie une enveloppe de 1,4 M€ pour les associations ;

Considérant la vitalité du tissu associatif local ;
Considérant la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;
Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération exerce les compétences « Action sociale d'intérêt communautaire », « Politique de la ville » et « Animation du dispositif local de prévention de la délinquance » ;
Considérant la mise en œuvre d'un appel à initiatives locales de développement social qui vise à soutenir les initiatives portées par les associations et acteurs de terrain, afin de favoriser l'expérimentation et l'innovation sociale, et renforcer les solidarités auprès des publics vulnérables ;

Suite à l'étude des demandes de subventions reçues au titre des demandes de soutien au fonctionnement concernant la prévention et au travail effectué au sein du Comité de la vie associative, il est proposé au Conseil d'Agglomération la répartition suivante pour 2026 :

Association	Objet	Convention	Proposition 2026	Participation au FSI	Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l'association
Maison de l'Argoat – Dispositif « Avec Elles »	Accueil, écoute et orientation de femmes victimes de violences. Prévention et sensibilisation égalité F/H	2025-2027	19 000 €	380 €	18 620 €
Total			19 000 €	380 €	18 620 €

PUILLANDRE Elisabeth ne prend pas part au vote

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur la subvention à la Maison de l'Argoat ;
- Autorise le Président ou son représentant à rédiger et signer les conventions d'objectifs et de financement correspondant ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE